# La voix Stace

Avril 2023

www.saint-didace.com

Volume 18, Numéro 3



C'est avec une belle journée ensoleillée, agrémentée de quelques flocons de neige que c'est déroulé la journée Plaisirs d'hiver (25 février) au parc Claude-Archambault. Nous avons pu croiser tout au long de la journée entre 60 et 75 personnes qui sont venues profiter des installations d'hivers. Les jeunes ont pu participer à des concours d'habiletés où les gagnants ont reçu un certificat-cadeau de 25 \$ de chez Lefrançois Sport à St-Gabriel. En début de soirée l'honneur était aux autos tamponneuses...WOW!!! Quelle belle activité pour tous. Un secret entre nous, il n'y avait pas que les jeunes qui ont eu du fun!!! Et la soirée s'est terminée au son de la musique de DJ Mike.





Nous tenons à remercier les bénévoles qui ont su garder le fort tout au long de la journée.



## Loisirs municipaux

Martine Saulnier, Abygael Lefrancois et Julie Beaulieu qui se sont occupées de la cantine et du bar.

Élie-Rose Hubert et Mahély Bowen, ont aidé les filles.



Stéphane Rondeau, Francine Tremblay ainsi que son mari Jean-Marc Gosselin surveillaient le feu et les glissades.

Merci à Aïxa Pellerin Dufort pour l'organisation des activités d'habiletés. Les participants et les spectateurs ont bien apprécié.



## Équipe du journal:

Raymonde Ally Chantale Dufort Audrey Soulières Francine Coutu Normand Grégoire Martin Larrivée Élisabeth Trudeau

## **Impression**

Manon Rainville Design

## Pour nous joindre:

journal@saint-didace.com



Merci également à Mathilde Geoffroy et Andréanne Baillargeon pour leur aide.

C'est un rendez-vous l'année prochaine,

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



# Loisirs municipaux



Le club des aînés a recommencé ses activités

Chalet des loisirs au 25 rue Allard

Tu as envie de rencontrer de nouvelles personnes ou simplement jouer une partie de cartes, le Club des Clinés est là pour toi avec des après-midis remplies d'histoires et de fous rires !!!

C'est avec plaisirs que Jocelyne et Michel Calvé vous accueilleront tous les mercredis dès 13 h 30.

Pour plus d'informations, vous pouvez les contacter au 450 835-7741 ou rejoindre la municipalité de Saint-Didace 450 835-4184 ou info@saint-didace.com





# Paroisse St-David Communauté chrétienne St-Didace

#### Messes pour avril 2023 :

2 avril: Pour Gérard Lemay par la famille

9 avril : Pour Marie-Rose Roberge par sa famille

Pour Yolande Lefrançois par la succession

16 avril : Pour Gérard Lussier par son épouse

23 avril : Pour Théophane Bernêche par la famille

Pour Donia Deschênes par son fils

30 avril: Pour Lucien Trudel par ses enfants

Pour Gérard Lussier par son épouse

#### LES LAMPES DU SANCTUAIRE SONT :

Semaine du 2 avril : Aux intentions personnelles de Denise St-Cyr

Semaine du 9 avril : Pour Robert Comtois par Gisèle St-Cyr

Semaine du 16 avril : Pour les défunts De la Communauté par la Communauté St-Didace.

Semaine du 23 avril : Pour Lucille St-Cyr par Denise St-Cyr

Semaine du 30 avril : Pour la Foi de la population par la Communauté St-Didace

#### **IMPORTANT:**

Nous sommes à la recherche des concessionnaires des lots suivants au cimetière route 349 :

Lot 54 G, Suzanne Marseille

Lot 77 G, Lucien Dénommé

Lot 90 G, Maurice Lefrançois

Lot 1 D, Raoul François

Lot 16 D, Edmond Pichette

Lot 52 D, Gilbert Lefrançois

Vous devez savoir que si personne ne se manifeste, ces lots reviendront à la Paroisse St-David. Nous espérons votre coopération. Merci

Pour toute information, communiquez avec CARMEN DESCHÊNES au 450 835-4897 ou MONIQUE TRUDEL au 450 835 3098

NOUS AVONS UN URGENT BESOIN D'INTENTIONS DE MESSES ET DE LAMPES DU SANCTUAIRE :

MANQUE D'INTENTIONS POUR MAI.

Les célébrations de la semaine sainte se feront cette année à la Cathédrale de Joliette.





Remplacer cette quantité de sucre	Par cette quantité de miel	Et soustraire cette quantité de liquide
250 ml (1 tasse)	180 ml (3/4 tasse)	45 ml (3 c. à soupe)
180 ml (3/4 tasse)	150 ml. 2/3 tasse)	40 ml. (2 c. à soupe + 2 c. à thé
150 ml (2/3 tasse)	125 ml (1/2 tasse)	30 ml (2 c. à soupe)
125 ml (1/2 tasse)	90 ml. (1/3 tasse + 1 c. à soupe)	20 ml (4 c. à thé)
80 ml (1/3 tasse)	60 ml (1/4 tasse)	15 ml (1 c. à soupe)
60 ml (1/4 tasse)	45 ml (3 c. à soupe)	10 ml (2 c. à thé)







## Loisirs municipaux





Camp de jour Saint-Didace



#### INSCRIPTIONS

5 à 12 ans (année de maternelle complétée) Formulaire d'inscription disponible à la Mairie 380 rue Principale ou via courriel

## Date d'inscription

27 mars au 14 avril 2023



## Horaire Camp de jour

26 juin au 11 août 2023 Lundi au vendredi 8h00 à 17h00

Semaine du 14 au 18 août sur demande

#### **TARIF**

misine sorties extérieures non-incluses

#### Résidents

- Choix #1: Été 250\$
- · Choix #2: 50\$/semaine

#### Non-résidents

- Choix #1: Été 300\$
- Choix #2: 50\$/semaine

Payable par chèque, argent ou virement bancaire Aucun remboursement ne sera effectué pour l'annulation d'une semaine ou plusieurs semaines

#### **INFORMATIONS**

Remplir le formulaire d'inscription et nous le faire parvenir par courriel à info@saint-didace.com ou déposer celui-ci au bureau municipal (380 rue Principale)



Avec Baptiste!



#### 'ENDREDI 13h00 à 16h00

Après-midi Skate Maintenant offert au non inscrits au coût de \$10/par vendredi



**INFORMATIONS** 450-835-4184 poste 8203 info@saint-didace.com





# Les Sentiers canins Maskinongé

#### Contrôle sur nos chiens

Sur les réseaux sociaux, une histoire, comme il y en arrive fréquemment, m'a interpelé.

Au mont Rougemont, une chienne tenue en laisse s'est fait attaquer par un autre chien, un berger allemand; celui-ci, plus massif et sans laisse, a pris le dessus; malgré une intervention à coups de bâton, la propriétaire de la chienne et ses amis n'arrivaient pas à contrôler les animaux, surtout à mettre fin à l'attaque. Finalement le propriétaire du berger allemand est arrivé sur les lieux (où était-il?), et avec difficulté, a réussi à séparer les bêtes en combats, mais trop tard car plusieurs blessures avaient été infligées. De sérieuses lacérations ont exigé une intervention vétérinaire sur la chienne qui, durant toute cette attaque était toujours en laisse.



Le dossier pourrait se retrouver en justice, car l'article 1466 de notre code civil stipule :

« Le propriétaire d'un animal est tenu de réparer le préjudice que l'animal a causé, soit qu'il fût sous sa garde, soit celle d'un tiers, soit qu'il fut égaré ou échappé ».

Prenons quelques minutes de réflexion sur cet évènement et mettons les choses en perspective.

Ce n'est certainement pas la faute de la chienne en laisse, ni même celle du berger allemand.

Alors pourquoi est-ce arrivé?

La raison en est fort simple : le berger allemand s'est retrouvé, pour un motif ou un autre, sans surveillance ou hors du contrôle de son gardien.

Pourtant tous les règlements municipaux que je connais ont en commun, qu'ils exigent que tous les chiens restent à tout moment sous le contrôle de leurs gardiens.

Un chien, particulièrement les molosses ou de grandes tailles, plus de 20 kg, peuvent représenter, de par la force de leur mâchoire, un danger pour la population ou pour les autres animaux s'ils sont laissés sans surveillance.

Beaucoup disent : « Mais mon chien est doux, y est super fin, y n'a jamais fait de mal à une mouche. »

C'est possible, mais sachez que le comportement d'un chien est réactif à son environnement, il peut passer en une seconde, d'un flash, du chien doux, affectueux à celui d'un animal craintif, combatif, anxieux ou prédateur.

En effet, des circonstances de provocation, d'insécurité, de territorialité, d'instinct, de prédation peuvent altérer son comportement. Si le gardien n'est pas là pour le corriger ou le contrôler, le chien est alors laissé à lui-même pour gérer ces situations, le stress... et malheureusement parfois il gère comme il peut, en étant un chien.

Nous devons nous assurer comme propriétaire ou gardien d'un chien de maintenir une conduite exemplaire, que les propriétés privées soient respectées, nos lieux publics, nos parcs, nos chemins, nos trottoirs soient sécuritaires, que nos chiens ne représentent d'aucune façon un danger pour autrui, et que tout au contraire, nous maintenions leur réputation d'être : le meilleur ami de l'homme.

YVES LAHAIE

Votre contrôleur canin

514 885-8221









# Nouvelles de l'école Germain Caron

Bonjour chers citoyens,

Voici un rappel au sujet de notre projet Friperie pour souligner le Jour de la Terre du 22 avril et pour pouvoir prouver que tout peut avoir une deuxième vie... Nous espérons donc vous voir en grand nombre lors de ce fabuleux après-midi du vendredi 21 avril. Vous êtes invités à venir nous voir à partir de 12 h 45, et ce jusqu'à 17 h dans le gymnase de l'école Germain-Ca-



ron. Il y aura des vêtements et des accessoires de tous genres qui vous conviendront sûrement. Il y aura aussi des salles d'essayage. Si vous voulez obtenir plus d'informations au sujet de la friperie, vous pouvez écrire à notre enseignante, Mme Édith, à l'adresse suivante : <a href="mailto:edith.lefrancois001@csssamares.gc.ca">edith.lefrancois001@csssamares.gc.ca</a>. Il nous fera plaisir de vous répondre...

Aussi, nous avons fabriqué de magnifiques affiches. D'ailleurs, elles sont disposées un peu partout dans le village. Voici les endroits où elles sont exposées. L'une est sur un des poteaux près des marches de l'église, une autre au dépanneur Chez Margot, une à la bibliothèque Louis-Edmond Hamelin, une autre à l'atelier d'art de Francine Labelle et son conjoint, Yves Durand. Finalement, il y en a également une à l'intersection de la rue 348 et la rue du Pont.

Donc, si vous voulez participer en nous offrant vos vêtements, lors de l'après-midi du **vendre-di 14 avril entre 12 h 30 à 15 h 30**, vous aurez la possibilité de venir déposer vos vêtements propres et en bon état à notre école.

Le vendredi suivant, le 21 avril, vous allez pouvoir essayer les vêtements qui vous intéressent pour ensuite les rapporter à la maison... Lors de cet après-midi, nous accepterons les dons volontaires au profit de nos activités et de nos sorties éducatives...

Voici quelques photos des vêtements que vous pourrez vous procurer... Merci de venir nous encourager tout en soulignant le jour de la Terre...

LÉTYCIA BOWEN, 6° année : (ministre de l'Environnement)

BLANCHE BOUCHARD, 6° année (ministre de l'Éducation).

Bonjour, chers citoyens et citoyennes de Saint-Didace, je me permets de me présenter. Je m'appelle Shawn... Shawn Delley, pour être exact. En ce beau jour de printemps, je me permets de vous raconter les divers plaisirs éprouvés lors de la semaine de la persévérance du 13 au 17 février... Commençons...

Aimez-vous les fruits et légumes ? Moi, oui ! Pour notre première activité dans « LA MEILLEURE ÉCOLE », Mme Karine, la T.E.S et la meilleure P.E.H, la belle Mme Marie-Eve nous ont découpé de petits morceaux de pommes vertes. Elles nous ont aussi servi des raisins verts, des tranches de concombre et de petites tranches de poivrons verts. En gros, vous avez remarqué que tous ces fruits et légumes étaient verts... Vert comme la couleur de la persévérance !!! Pour le prochain, allons un peu plus bas... Non pas ici...

Pas là...

ICI !!! Bon ! Lors de la journée du lundi, nous avons aussi reçu de petits macarons... Non pas pour les manger... mais bien pour décorer nos chandails... Pour les élèves de 5e et 6e année, il y avait aussi des rubans de la persévérance... un peu comme des macarons, mais moins ronds... Moi, j'avais brisé mon ruban par accident donc, à la place, j'ai eu un macaron.

Aussi, je vais vous parler du certificat que chacun de nous a reçu. Un certificat est un papier souvent encadré. Un certificat mentionne souvent quelque chose dans lequel on est bon. Moi, si je recevais un certificat, ce serait sans doute « Meilleur artiste de l'année ». Mais, ce n'est pas le sujet. Comme je vous l'ai dit, tous les élèves en ont reçu un pour souligner tous leurs efforts. SAVIEZ-VOUS..., chers élèves de l'école Germain-Caron, que si vous grattez les collants sur le certificat que vous avez reçu, ils sentent bon ?

Finalement, nous avons aussi tous reçu une carte. Mais c'était une carte spéciale. En fait, c'était une carte d'encouragement que nos parents nous ont écrite! Je vous explique. Les membres du personnel de l'école Germain-Caron nous avait remis une carte d'encouragement vierge que nous devions remettre à nos parents afin qu'il la complète. Comme par magie, Mme Karine nous l'a remise le vendredi. Cela nous a fait bien plaisir... Merci d'avoir lu mon journal et bonne journée!

SHAWN DELLEY, 5e année

Bonjour chers citoyens et citoyennes de Saint-Didace,

Aujourd'hui, je vais vous parler de la journée du 15 février où nous avons eu la visite de M. Laurent Duvernay Tardif en classe en visioconférence pour souligner la semaine de la persévérance. Lors de sa présentation, M. Laurent Duvernay Tardif nous a parlé de motivation, d'estime de soi et d'engagement. De plus, Il nous a donné des exemples de persévérance. Il avait aussi invité plusieurs personnalités connues. Par exemple, il y avait Farah Alibay, une ingénieure en aérospatiale québécoise, Pierre-Yves Roy-Desmarais, un humoriste, et Pascal Morrissette, un animateur jeunesse. Lors de la présentation, nous avions la chance de lui poser des questions via le « clavardage ». Mais, comme il y avait plusieurs autres écoles qui y participaient, nos questions n'ont pas été choi-

sies. Par contre, parmi celles auxquelles M. Laurent Duvernay Tardif a pris le temps de répondre, il y avait plusieurs questions qui ressemblaient aux nôtres. On peut donc dire que M. Duvernay Tardif y a répondu à travers celles des autres. Les élèves de la classe et moi avons bien aimé rencontrer ces personnes sympathiques.

THOMAS LEFRANÇOIS, 6<sup>e</sup> année, ministre des Sports

Bonjour chers citoyens,

Laissez-nous d'abord vous présenter Madame Tania Vachon, l'AVSEC (animatrice en vie spirituelle et en engagement communautaire) de notre secteur. En fait, elle est une personne qui nous explique à quoi s'attendre quand on va aller au secondaire et aide les futurs élèves du secondaire à mieux s'adapter. On appelle aussi cela l'arrimage primaire-secondaire. D'ailleurs, le 15 février dernier, elle est venue à l'école pour nous expliquer le fonctionnement des cadenas puisque nous aurons à les utiliser à tous les jours une fois arrivés au secondaire. Les cadenas ont un code de 3 nombres différents. Voici ce que Mme Tania nous a expliqué. On doit absolument faire deux tours vers la droite avant de commencer à les déverrouiller. Après, on doit faire un tour vers la droite pour se rendre au premier chiffre. Ensuite, on fait un tour vers la gauche pour atteindre le deuxième chiffre du code. Pour finir, il faut encore aller vers la droite pour atteindre le 3e chiffre du code.

Pourquoi Mme Tania est venue nous parler des cadenas ? Elle a abordé ce sujet, car nous avons besoin de ceux-ci pour que nos effets scolaires et personnels soient en sécurité dans nos casiers tout en évitant les vols... Mais, il faut apprendre leur fonctionnement pour qu'on puisse le déverrouiller rapidement. Il est vrai qu'il est parfois très difficile de déverrouiller un cadenas quand on ne le connait pas bien. Beaucoup d'élèves peuvent être stressés à l'idée de devoir le déverrouiller ou encore d'oublier comment faire... Elle voulait donc nous enlever des inquiétudes en nous préparant à l'avance...

DAFNÉ LESSARD SERRANO, 5° année, ministre de la Culture

ARIELLE PEDNAULT-CHARETTE, 5° année

Bonjour tout le monde,

Nous allons vous parler de la visite de Mme Jennifer Marsil, la mère de Rebecca et de Élie St-Cyr. Elle est venue nous rencontrer le mercredi 22 février 2023 à la dernière période de la journée. La présentation très intéressante portait sur son métier d'inhalothérapeute. Le but de ces rencontres est de nous faire découvrir plusieurs métiers tout en nous apprenant un peu plus sur la vie sur le marché du travail. De plus, cela nous permet également d'être inspirés par des gens qui aiment leur emploi.

Lors de sa visite, elle nous a très bien expliqué son parcours. Elle a tout d'abord pratiqué à l'hôpi-

tal. Maintenant, elle fait des soins à domicile en tant qu'inhalothérapeute. Elle nous a aussi parlé des embûches qu'elle a rencontrées puisqu'elle souhaitait tout d'abord être médecin ou encore ambulancière, mais cela n'a pas fonctionné. Mais, avec de la persévérance dont elle a fait preuve, elle a finalement choisi un métier qui la passionne. Elle avait même apporté le matériel qu'elle utilise pour son travail. Pour l'aider à faire ses démonstrations, elle a utilisé des élèves comme modèles pour vivre l'expérience. Les élèves ont eu la chance de lui poser leurs questions et nous avons pu en apprendre plus sur son métier.

En plus, elle avait pris le temps de nous cuisiner des muffins avec beaucoup de crémage... Il y avait même des dessins comme des poumons sur chacun d'eux. Merci, Jennifer Marsil, pour ton passage à notre belle école à Saint-Didace. Les élèves de 5e et 6e année ont adoré te rencontrer...



LORENZO SANTANA BERTHELETTE, 6° année ÉLIE ST-CYR, 5° année, Vice-premier ministre

Bonjour chers citoyens et citoyennes de Saint-Didace,

Aujourd'hui, nous allons vous parler de notre superbe sortie du 7 mars 2023. Tous les élèves et les enseignants de l'école Germain-Caron sont allés à la station de ski Val Saint-Côme pour parfaire leurs habiletés grâce aux cours donnés par les instructeurs pendant cette journée. Val Saint-Côme est un endroit où on peut skier ou faire de la planche à neige. Lors de cette journée, les moniteurs de ski ont formé 6 groupes selon nos aptitudes. Voici le résumé du déroulement de cette journée. Quand nous sommes arrivées à l'école, nous nous sommes tout de suite préparés à partir vers 8 h 30. Nous sommes arrivés là-bas vers 9 h 45. Dès que nous sommes arrivés, nous pouvions manger une collation et aller à la salle de bain. Par contre, ceux qui n'avaient pas faim pouvaient aller dans le bâtiment adjacent pour commencer à mettre leurs bottes de ski et prendre leur équipement. Quand tous les élèves étaient prêts, ils allaient dehors sur le terrain d'entraînement, aussi appelé la piste école. On descendait ensuite chacun notre tour en faisant des virages. Pendant ce temps, les moniteurs de ski nous regardaient pour déterminer notre niveau pour former

les groupes. Une fois les groupes formés, nous avons suivi le cours donné par l'instructeur pour tout le reste de la journée. Cela nous a donc tous aidés à améliorer nos techniques et à développer notre stabilité. Quelle belle sortie éducative !!!

NOLAN ALLARD, 6<sup>e</sup> année, enseignant d'éducation physique de la classe ANTOINE DUGUAY, 6<sup>e</sup> année, premier ministre.

Bonjour chers citoyens et citoyennes,

Aujourd'hui, on va vous parler de la visite de Mme Roxanne Morin, intervenante pour l'organisme RÉSEAU, dans notre classe. Cela veut dire Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes. Ces personnes viennent en aide aux gens qui ont des problèmes de consommation de drogue et/ou d'alcool. Elles sont là pour leur donner des conseils et les guider dans leur cheminement. Elles les aident à s'en sortir quand elles vont moins bien.

Donc, le 8 mars dernier, elle est venue faire une deuxième animation dans notre classe pour faire de la prévention de la toxicomanie. Elle nous a expliqué ce qu'est l'estime de soi grâce à des activités et des devinettes. L'une d'entre elles était d'écrire des qualités aux autres sur un papillon en papier. C'était très agréable de se faire dire de si belles choses par nos camarades de classe. Certains élèves ont ri parce que les qualités écrites ne les représentaient pas si bien. Le but était de nous donner des trucs pour améliorer son estime de soi. Par exemple, accepter d'être imparfait, faire valoir ses idées, reconnaître ses mérites et ses qualités, voir les difficultés comme des défis, se pardonner ses erreurs et se faire respecter nous aident à conserver une bonne estime de soi. Aussi, n'oubliez pas que, dans la vie, il ne faut jamais se fier aux apparences. Ce n'est pas parce que tu as des cheveux de couleurs, des piercings et des tatouages que tu es une toxicomane. Il fait faire attention de ne pas porter de jugement inutile.... Merci d'avoir lu le journal.

GAËL PELLERIN-DUFORT, 5° année ILANN LACROIX MENEUST, 5° année

Bonjour chers citoyens et citoyennes de Saint Didace.

Dans le cadre d'un projet de conception technologique, Mme Edith nous a proposé de relever le Défi Apprenti Génie de cette année. Cette année, le réseau Technoscience nous proposait de construire une catapulte capable de lancer des sachets de sucre sur des cibles. Le nom du défi était Mission Propulsion. Voici la mise en situation. Comme nos amis étaient en danger puisqu'il y avait une inondation aux îles de la rivière, il fallait leur envoyer des sacs de sable à l'aide d'une catapulte. Dans les faits, il fallait construire un prototype qui était capable de lancer 10 sacs de sucre dans les cibles déterminées.

Nous avons donc commencé le 6 mars dernier à compléter les activités préparatoires pour nous

faire découvrir les facteurs qui influencent la trajectoire du projectile dans une catapulte. Par exemple, nous avons appris, entre autres, que l'angle du plan incliné, la hauteur du bras de lancement et la tension exercée par l'élastique font partie de ces nombreux facteurs... Donc, si on les ajuste adéquatement, on obtient de bons résultats avec notre catapulte. Donc, tous les jours depuis deux semaines, en équipe de deux, nous construisions et nous apportions des modifications à notre catapulte pour réussir à lancer des sachets de sucre dans les cibles. Voici quelques exemples des matériaux importants que nous avions uniquement le droit d'utiliser pour fabriquer nos fameuses catapultes : des bandes élastiques, des brochettes en bois, des bâtons à café en bois, des bouchons de tout genre, de la colle blanche, de la colle chaude et des couvercles de tout genre. Il ne fallait surtout pas oublier de prévoir un réceptacle pour accueillir le sachet de sucre avant d'être propulsé.

La grande finale de l'école a eu lieu lors de la semaine du 13 mars. Dans notre classe, elle a eu lieu le 16 mars à partir de 9 h.

Dans la classe de Mme Mélanie, la première position a été remportée par Evalencya Santana Berthelette (2<sup>e</sup> année) et la deuxième position a été attribuée à Rebecca St-Cyr (2<sup>e</sup> année).

Dans la classe de Mme Vicky, l'équipe gagnante est celle d'Olivier Beaudoin (4°) et Matthieu Ayotte Bélanger (4° année). L'équipe qui a remporté la deuxième position est celle d'Ève Michaud (4°) et d'Élie-Rose Hubert (4°)

Finalement, dans la classe de Mme Edith, la grande équipe gagnante est celle de Lorenzo Santana Berthelette (6°) et Shawn Delley (5°). La deuxième





et Gaël Pellerin Dufort (5°). Bravo à tous les gagnants et à tous les participants pour leur persévérance !!!

La grande finale du Centre de service des Samares se tiendra le jeudi 30 mars 2023 au Centre André-Hénault. La compétition régionale, quant à elle, va être le 4 mai 2023 à l'Université du Québec à Trois-Rivières. On espère bien que nos vainqueurs réussiront à se rendre à la grande finale pour défendre le titre de l'école Germain-Caron à l'UQTR. Il faut se rappeler que, l'année passée, pour le défi S.O.S pirate, il y avait eu plusieurs concurrents de notre école qui avaient remporté les honneurs lors de cette compétition. Merci de nous avoir lus

MÉDÉRIC ALLARD, 6<sup>e</sup> année

XAVIER BERGERON, 6e année, ministre de la Santé et de la Sécurité publique

Bonjour chers citoyens et chères citoyennes,

Aujourd'hui, nous allons vous parler du concours oratoire de l'art de s'exprimer organisé par le Club Optimiste. Il faut savoir que le tout premier concours de ce genre a eu lieu en 1928 et il était destiné aux élèves du secondaire. Cette année, le thème était : « Comment penser de manière optimiste... ». La finale de l'école destinée aux élèves de 4e, 5e et 6e année a eu lieu le 15 mars 2023 en après-midi dans la salle de l'école Germain-Caron. Le discours devait durer au moins deux minutes et ne pas dépasser trois minutes. Une fois les salutations faites et le thème annoncé, le temps était chronométré. Pour se pratiquer et pour nous aider à bien nous préparer, nous, les élèves de 5° et 6° année l'avons tous présenté aux autres élèves de notre classe lors de la matinée du vendredi 10 mars. Une fois notre oral terminé, les autres élèves nommaient nos points forts et ce qui pouvait être amélioré... Cela nous a permis d'être mieux préparés. Les élèves de la 1<sup>re</sup>, 2º et 3º année ont tous présenté leur discours, mais ils ne pouvaient pas participer au concours puisque ce dernier était réservé aux élèves de 4°, 5° et 6° année. Le Club Optimiste l'a organisé pour nous aider à développer nos compétences en communication orale. Il y avait des juges que nous ne connaissions pas pour qu'ils puissent rester neutres lors du pointage de chacun des discours. Maintenant, nous allons vous dire les gagnants. En troisième place, c'est Blanche Bouchard (6e) qui a gagné la médaille de bronze. En deuxième place, c'est Nolan Allard qui a eu la médaille d'argent. Le fameux gagnant est Lorenzo Santana Berthelette 6e qui a obtenu la médaille d'or. Il est donc invité à la finale régionale qui aura lieu à Québec. Maintenant voici les gagnants pour les élèves de 1er, 2e et 3e année. En troisième place, c'est Émile Lajoie (1er) qui a remporté la médaille de bronze. En deuxième place, c'est Evalencya Santana Berthelette qui a obtenu la médaille



# JONATHAN VILLENEUVE PROPRIÉTAIRE | INSTALLATEUR 450-835-3741 819-692-0411 cellulaire gouttiere.villeneuve@gmail.com www.gouttieresjonathanvilleneuve.com

d'argent. En première place, c'est Rebecca Saint-Cyr qui a remporté la médaille d'or. Bravo à tous les gagnants et à tous les participants. Merci à M. Desjarlais et à son fils ainsi qu'à ses membres pour la belle organisation. Merci aussi pour vos délicieux biscuits et vos boîtes de jus !!!

### Voici les pointages et les pénalités

Les pointages	Les pénalités
Notre exposé devait être fidèle au thème	Les costumes ou/et les accessoires
Le timbre de voix	L'identification de la personne. Il ne fallait pas se nommer.
Le contenu de nos phrases	Obligation de nommer le thème au début du discours
Notre posture	Discours non terminé

NALIA GEOFFROY-CYR, 5<sup>e</sup> année CHARLIE PAPINEAU, 6<sup>e</sup> année





877, route 349, Saint-Didace (Québec) JOK 2G0

Alexis: 819-244-9735 - Jessie: 450-750-8576

erablierecg@gmail.com







Autoportrait Francine Labelle

L'Atelier Rabelle Durand

www.francine.labelle.qc.ca info@francine.labelle.qc.ca www.magentablues.ca 511 rue Principale, St-Didace 450-835-9575



# Nouvelles de la bibliothèque

Cher(e)s ami(e)s de la bibliothèque,

Reprise de l'activité d'audition musicale au Studio-Lab

Enfin, l'activité d'audition musicale jazz sera reprise le **vendredi 21** avril prochain, à 19 h 30 au StudioLab. Celle-ci se voudra la suite de la première audition que nous avons tenue en décembre dernier. Nous poursuivrons ainsi notre découverte des grandes œuvres qui ont jalonné l'histoire du jazz et de ses artisans. C'est donc une invitation qui est lancée à tous ceux et celles qui avaient participé à la première séance et à de nouveaux participants. Rappelons que suite à cette



audition, nous avons présenté un mini concert de jazz au StudioLab avec le trio de Yannick Rieu, le 30 décembre dernier, concert qui avait comblé les auditeurs et auditrices. C'était là notre façon de célébrer la venue du Nouvel An.

Une nouveauté pour cette séance à venir : nous invitons ceux et celles qui aimeraient nous faire découvrir un de leur album coup de cœur à apporter un vinyle dont nous partagerons l'audition avec le groupe.

C'est donc un rendez-vous, vendredi 21 avril, 19 h 30, au StudioLab.

Si possible, confirmez votre présence à : biblio@saint-didace.com

### Un potluck

Si ça vous intéresse, nos amis de la Nuée nous invitent à partager un potluck avant notre séance d'audition. On se rencontrerait à 17 h à la Nuée, avec un plat de votre cru. Belle occasion de jaser de tout et de rien, de jazz peut-être!

À bientôt,





#### Des nouveautés

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons procédé à l'achat de livres. Donc plusieurs nouveautés vous attendent, tant pour les jeunes que pour les abonnés réguliers.

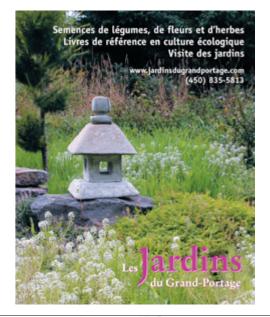
#### Rappel: l'autrice Elise Lagacé au StudioLab

Nous aurons le plaisir de recevoir l'autrice Elise Lagacé au StudioLab, **ven-dredi le 31 mars, à 19 h 30**. Elle nous entretiendra de ses deux derniers romans Une chance qu'on s'aime, tomes 1 et 2. Et abordera avec nous le thème « Faut-il avoir peur des romans d'amour ? »

Une rencontre à ne as manquer avec une de nos autrices les plus intéressantes de la région de Lanaudière.

Prière de réserver à : biblio@saint-didace.com







Huit points de service pour mieux vous servir!

Un seul numéro : **450 886-3843** www.desjardins.com

Centre de service Saint-Gabriel

20, rue Saint-Gabriel Saint-Gabriel-de-Brandon JOK 2NO

450 835-3428



160 Rue Saint Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, QC J0K 2N0 Téléphone 450 835-4794

Ouvert tout les jours 8h00 à 21h00





#### POPOTE ROULANTE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE BRANDON

Les repas sont faits d'aliments de première qualité et préparés par des fournisseurs qualifiés. La Popote roulante s'adresse aux personnes aînées (60 ans +), aux personnes atteintes de maladies chroniques, d'un handicap physique ou intellectuel, aux convalescents, ainsi qu'aux proches aidants.



Deux options s'offrent à vous :

- 1. Commandez par téléphone et passez prendre votre commande durant nos heures d'ouverture;
- 2. Possibilité de livraison directement à votre domicile par des bénévoles (minimum de 8 repas). Certaines conditions s'appliquent. Contactez-nous pour obtenir plus d'informations.

Contactez-nous au 450 835-9033 du lundi au jeudi de 8h30 à 16 h et le vendredi de 8h30 à 15h. Nous sommes FERMÉS sur l'heure du midi.

#### PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE AUX AÎNÉS

Le Centre d'action bénévole Brandon offre gratuitement au public ainsi qu'aux groupes communautaires de Brandon l'atelier « Ce n'est pas correct! »

« Ce n'est pas correct! » est un atelier permettant d'outiller les participants afin de mieux repérer et prévenir toutes les formes de maltraitance envers les aînés. Cet atelier sera animé par Gabrielle Malo-Bibeau, agente de communication et responsable du projet Biblio mobile Brandon. Il s'adresse à toutes les personnes désirant obtenir davantage d'outils et d'informations sur la prévention de la maltraitance envers les aînés. (Intervenant, bénévole, membre de la famille, voisin, etc.)

#### Au programme

Ce n'est pas correct!

Voisins, amis et familles présents pour les personnes aînées

Qu'est-ce que la maltraitance?

Types de maltraitance

✓ L'âgisme

Indices de maltraitance

- ✓ Que faire en cas de maltraitance ?
- ✓ Ressources locales.
- ✓ Mises en situations
- ✓ Quiz en groupe

Il est possible de former un groupe avec un minimum de 6 personnes. Veuillez

contacter Gabrielle Malo-Bibeau au cabbrandoninfo@gmail.com



# Méli-Mélo

#### Dates à retenir en avril 2023

- Les lundis 10 et 24 avril 2023: bacs de déchets
- Les mercredis 12 et 26 avril 2023 : bacs recyclage
- Les dimanches, messes du mois d'avril, p. 4-5
- ➤ Info biblio, p. 17-18
- ➤ Prochaine séance du conseil, mardi 11 avril 19h30 (mardi) dans la salle de l'école Germain-Caron située au 490, rue Principale.

Le 15 avril 2023 : date de tombée pour le prochain journal.

Faites parvenir vos articles ou petites annonces à <u>journal@saint-didace.com</u> ou au bureau de la municipalité à la mairie au 380 rue Principale.

Si vous désirez recevoir une version électronique du journal vous pouvez en faire la demande à <u>journal@saint-didace.com</u> en mentionnant votre nom et l'adresse courriel ou vous désirez recevoir le journal.



## Jardins de la Rivière Maskinongé

Abonnement paniers de légumes biologiques Kiosque à la ferme de juin à octobre Certification par Écocert Canada

> Contactez-nous. 300, Route 348 à Saint-Didace 514 974-1171 asrivieremaskinongé@gmail.com

jardinsrivieremaskinongé@gmail.com www.facebook.com/jardinsrivieremaskinonge/

